



Castelnaudon Médoc

HIVER 2022-2023

JOURNAL MUNICIPAL

pages 10-11

DOSSIER

*Réaliser des projets
dans un contexte économique
contraint*

pages 12-13

**PLAN DE SOBRIÉTÉ
ÉNERGÉTIQUE DE CASTELNAU**



Ça roule à Castelnaudon !

GUY HOQUET MÉDOC – HAUT MÉDOC – MÉDOC ATLANTIQUE
ESTIMATION OFFERTE
AU 05 57 88 78 25
VOUS AUREZ TOUJOURS
UN CONSEILLER DE PROXIMITÉ

Plus de **400** AVIS CLIENTS
95% de RECOMMANDATION

Obtenus depuis l'adhésion de l'entreprise en date du 08/11/2010

“
DEPUIS 17 ANS À CASTELNAU DE MÉDOC
TOUTE UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE !
LOCATION - ACHAT - VENTE
 NOTRE AGENCE UTILISE LES AVIS CLIENTS CERTIFIÉS

Opinion System est un organisme indépendant de sondage et d'opinion spécialisé dans les avis clients. Les données recueillies font l'objet d'un contrôle strict afin de délivrer une information objective, fiable et transparente. Pour plus d'informations retrouvez nous sur : www.opinionsystem.fr

PEUGEOT CASTELNAU
GARAGE PUERTOLAS
AGENT PEUGEOT
STATION TOTAL

Vente véhicules neufs et d'occasion
 Dépannage - Mécanique - Carrosserie - Peinture

55, av. Gambetta - 33480 CASTELNAU DE MÉDOC
 Tél : 05 56 58 19 70 - Fax : 05 56 58 37 85
 Email : laurent.puertolas@orange.fr

POINT LOC LOCATION DE VÉHICULES

AVIS DE VALEUR DE VOTRE BIEN OFFERT

iad
 1^{er} réseau français en immobilier

ÇA FAIT DU BIEN À L'IMMOBILIER

Concrétisons ensemble votre projet immobilier

ACHAT-VENTE

- Réseau de proximité
- Honoraires adaptés
- Large diffusion des annonces
- Recherches personnalisées

Vos conseillères en immobilier sur Castelnaud-de-Médoc et ses alentours

Sabrina SANCHEZ 06 17 72 57 96
Murielle JOLIVEAU 06 79 54 83 06

DLT CARROSSERIE
 ENTRETIEN ET RÉPARATION AUTOMOBILE
 CARROSSERIE PEINTURE TRADITIONNELLE
 DÉBOSSÉLAGE
 PARE-BRISE ET VITRAGES
 BOL (habilitation véhicule électrique et hybride)
 DEVIS GRATUIT SANS RENDEZ-VOUS
 REMISE SUR FRANCHISE**
 SANS AVANCE DE FRAIS**

DLT CARROSSERIE
 7 BIS RUE ANDRÉ MOULINAT
 33480 CASTELNAU-DE-MÉDOC
 TEL : 05.57.88.35.24 / 06.38.11.73.65
 @ : dltcarrosserie@gmail.com

RETROUVEZ NOUS SUR :
 Google, Facebook, FFC

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI***
 DE 8H A 12H ET DE 14H A 18H

VUE du MÉDOC

mes lunettes pour **0€*** + Examen de la vue OFFERT*

1 Route de Saint-Raphaël - 33480 CASTELNAU-DE-MÉDOC
ACCUEIL SUR RENDEZ-VOUS 05 56 08 82 32

vuedumedoc.net

Certifié PEFC
 Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
 10-32-3010 pefc-france.org

Journal Municipal de Castelnaud de Médoc
 Édition hiver 2022-2023 | Directeur de la publication : Eric ARRIGONI
 Rédaction, photos et conception : Mairie de Castelnaud de Médoc, Freepik, CdC Méduillienne, Médoc Plein Sud, Comité des Fêtes
 Imprimerie : Laplante | 2 400 exemplaires
 ISSN 2544-4624



Chères Castelnaudaises,
 Chers Castelnaudais,

C'est avec joie que je reprends ma plume pour vous écrire en cette fin d'année 2022. J'espère que nous aurons

Jamais le sens du devoir et du service public n'a autant compté que lors d'une année comme celle que nous venons de vivre.

Malgré ce contexte incertain, nous avons tout de même réalisé de beaux projets à Castelnaud, qui ont du sens pour l'avenir : le réaménagement du parc des deux jalles avec la création d'un pumphack, la réfection des cheminements doux, la création d'un nouveau parking de 111 places, l'installation d'ombrières photovoltaïques, le remplacement du mobilier urbain, la création d'une Maison de la Mémoire et des Combattants, l'ouverture d'une Unité d'Enseignement Maternelle Autisme à l'école la Charmille, la réhabilitation d'un nouveau local pour le Comité des Fêtes...

Nous avons développé encore plus le lien social, notamment avec la multiplication d'animations à la Cabane aux Partages, l'organisation de festivités tout au long de l'année pour tous les âges, le renforcement du tissu économique et associatif local avec l'arrivée d'un nouveau tiers-lieux, de nouveaux commerces et services...

Pour 2023, notre objectif reste le même, malgré les contraintes financières : vous préserver, vous accompagner et vous offrir un cadre de vie sain, serein, notamment pour les générations à venir.

J'ai bien conscience des problématiques auxquelles nous devons faire face mais **soyons confiants pour 2023.**

Je suis toujours à l'écoute si vous souhaitez échanger.

Je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année et une belle année 2023.

Votre Maire,
Eric ARRIGONI

l'occasion d'échanger de vive voix lors de nos rencontres sur les événements à venir et notamment **lors de la cérémonie des vœux qui se déroulera le 8 janvier prochain.** Quel plaisir que de pouvoir se retrouver à nouveau.

À la même période un an plus tôt, nous étions encore plongés dans la crise sanitaire qui menaçait fortement les retrouvailles des fêtes de fin d'année. L'année 2022 a été marquée par des moments difficiles : l'épidémie de COVID-19, la guerre en Ukraine, les pics de chaleurs extrêmes et les canicules, les incendies à répétition... **Je profite de cet édito pour remercier à nouveau toutes les personnes qui ont déployé leur solidarité à la fois pour l'Ukraine et au moment des feux de forêt. Vous avez été nombreux à proposer votre aide pour accueillir les réfugiés ou les personnes évacuées, à faire des dons, à vous mobiliser... Comme lors du premier confinement, vous avez montré votre générosité, votre empathie et votre gentillesse. Je sais que je peux compter sur vous, comme vous pouvez compter sur les élus et services de la mairie pour faire face aux situations de crise.**

Cet automne, la situation nationale et internationale nous impacte à nouveau : la crise énergétique et écologique nous oblige encore à réagir et nous adapter. Je sais que nous pouvons y arriver une fois de plus, grâce à l'effort collectif.

20 rue du Château
 33 480 Castelnaud de Médoc
 Tél. 05 56 58 21 50 | Fax : 05 56 58 18 10
contact@mairie-castelnaud-medoc.fr
www.mairie-castelnaud-medoc.fr
www.facebook.com/castelnaumedoc



EDITO

SOMMAIRE

2 | PHOTOS | Ça s'est passé à Castelnaud en 2022

3 | Un été marqué par les incendies

LES PROJETS D'AVENIR POUR CASTELNAU DE MÉDOC

- p. 4 ♦ Le Parc des deux Jalles
- p. 5 ♦ Un nouveau local pour le Comité des Fêtes
- ♦ Une Maison de la Mémoire Partagée et des combattants
- p. 6 ♦ Le Hameau des Familles

7 | ON EN PARLE | Ouverture d'une Unité d'Enseignement Maternelle Autisme

8-9 | « Ensemble, dessinons le Castelnaud de demain »

10-11 | DOSSIER | Réaliser des projets dans un contexte économique contraint

12-13 | PLAN DE SOBRIÉTÉ DE LA COMMUNE DE CASTELNAU DE MÉDOC

14 | FOCUS : La Cabane aux Partages, un lieu de vie pour et par les habitants

15 | Rencontre : Des tiers lieux actifs : l'Escale & les Viviers

16 | Rencontre : Des associations mobilisées au quotidien

17 | Du nouveau pour le tri et la collecte des déchets

18 | Expression politique

Page détachable | AGENDA

Ça s'est passé à Castelnau en 2022



Mobilisation générale pour les Ukrainiens – février 2022



Week-end cinéma Harry Potter



Chasse aux œufs de Pâques



1^{ère} cérémonie d'hommage aux Déportés



Thé dansant



Week-end EcoFestif avec portes ouvertes de la Cabane, ateliers pour les enfants, jeux, exposition de vélos anciens et inauguration du Pumptrack



Fête des Associations



Octobre Rose



6^{ème} édition du Salon du Livre jeunesse et du Jeu sur le thème de la magie



UN ÉTÉ RYTHMÉ PAR LES INCENDIES RAVAGEURS

Le Département de la Gironde et plus particulièrement les massifs forestiers du Sud et de l'Ouest, ont subi d'importants incendies tout au long de l'été, souvent criminels. Le Médoc a été largement impacté par ces terribles incendies. Bilan d'un épisode hors norme de l'année 2022.

DES MILLIERS D'HECTARES BRÛLES
12 552 hectares en juillet puis 6 743 hectares en août à Landiras, 3 400 hectares à Saumos et Sainte-Hélène le 12 septembre
120 hectares à Arès le 18 septembre

Plus de 300 agents et élus du Département, les citoyens et citoyennes mais également les restaurateurs, cuisines centrales, entreprises de transport, de logistique, de prêt de matériel ainsi que les communes et autres institutions publiques se sont mobilisés pour aider et soutenir à leur mesure les personnes évacuées et les pompiers au plus près des incendies.

A Castelnau, un départ de feu a eu lieu à la mi-juillet au lieu-dit Macavin. Les moyens de lutte aériens présents à ce moment-là à La Teste et Landiras ont pu intervenir rapidement et éviter ainsi que cet incendie ne s'étende. Le Nord Médoc n'a pas été épargné avec de multiples départs. **En septembre, les communes de Saumos et Sainte-Hélène ont été touchées avec un incendie incontrôlable dans sa première phase, qui a entraîné des évacuations d'habitants en raison d'importants nuages de fumée.** La Commune de Castelnau s'est spontanément proposée pour accueillir les sinistrés de Sainte-Hélène qui n'avaient pas de possibilité d'hébergement.



Fabrice Thibier, Sous-Préfet, échange avec les personnes sinistrées au Moulin des Jalles

DES ÉLUS MOBILISÉS SUR LE TERRAIN
Des élus se sont portés volontaires pour aider au poste de commandement.

« Nous avons contribué à la logistique nécessaire à de telles actions comme la préparation des repas et des paniers, la mise en place du self-service de restauration, la manutention du matériel sur les deux postes de Saumos et du Temple... Nous avons aidé et soulagé les services de la Communauté de Communes comme on a pu : aide au stationnement, coordination des bénévoles, déchargement des marchandises... Cette expérience a été marquante et riche humainement. Il régnait une ambiance conviviale malgré tout. L'entraide n'était pas un vain mot malgré l'angoisse de ne pas savoir quand et où cet incendie allait s'arrêter » racontent Nicolas Pointot et Bernard Vallaëys, élus Castelnaudais.

UN ÉLAN DE GÉNÉROSITÉ SPONTANÉ
Dès l'annonce de l'évacuation d'une partie de Sainte-Hélène, des dizaines de personnes

se sont manifestées pour apporter aide et soutien : offres d'hébergement, accueil des animaux, dons pour les pompiers, les bénévoles et les familles en détresse. Une équipe composée d'agents et d'élus s'est chargée de l'accueil, du placement des familles et de la logistique. Des rotations effectuées par les services techniques ont permis d'acheminer régulièrement des denrées et des produits d'hygiène pour les pompiers et les bénévoles qui se battaient contre le feu sur le terrain.

DES REMERCIEMENTS SINCÈRES

La Municipalité tient à remercier tous les administrés ayant fait preuve de générosité, de gentillesse, d'écoute et d'empathie envers les personnes évacuées. Merci aux commerçants ayant permis de nourrir l'ensemble des personnes sur le terrain, la protection civile pour les lits de camp et pour avoir assuré une permanence pendant les nuits, le Département de la Gironde, d'avoir dépêché des médecins et psychologues pour prendre en charge les personnes en détresse. Merci aux forces de l'ordre, aux forestiers et aux entrepreneurs locaux qui ont facilité la tâche des soldats du feu dans cette lutte acharnée. Et bien entendu un grand bravo et un immense merci à tous les pompiers venus de France et d'ailleurs pour nous protéger.



Le saviez-vous ?

Tout propriétaire d'une habitation, d'une construction ou d'un équipement situé à l'intérieur ou à moins de 200 mètres d'un massif forestier est soumis à l'obligation légale de débroussaillage. Il doit alors débroussailler sur une profondeur de 50 mètres autour de ces équipements et sur une bande de 10 mètres pour le chemin d'accès, même si ces terrains appartiennent à un tiers. Cette charge incombe non pas au propriétaire de la forêt mais à celui de l'habitation, de la construction ou de l'équipement. Ce débroussaillage obligatoire permet aux services de secours de s'approcher au plus près du feu et de protéger la maison ou la construction.

Et demain ? Ces épreuves ont permis de constater que la présence de moyens aériens de lutte contre le feu est indispensable sur le territoire. Les avions et hélicoptères doivent pouvoir agir dans la minute. C'est une demande forte des communes forestières aux services de l'État. Le Président de la République a présenté le 28 octobre dernier la stratégie nouvelle de lutte et de prévention contre les incendies. Toutes les communes disposent d'un PCS (Plan Communal de Sauvegarde). Ces expériences, incendies, tempêtes, inondations à répétition, imposent un suivi des plans d'action et une coordination à tous les échelons : communal, intercommunal, départemental, national afin de renforcer les collaborations déjà existantes.



Merci au Comité des Fêtes pour son investissement !
Photos : 1-2 : Carnaval ; 3 : Marché des créateurs ; 4 : Vide-grenier ; 5-6 : Castel'danse ; 7 : Fête de la musique ; 8 : 14 juillet ; 9 : Soirée mousse ; 10 : Marchés nocturnes ; 11 : Marché de Noël ; 12 : Téléthon

LES PROJETS D'AVENIR

« Les projets d'avenir pour Castelnau de Médoc » définissent les aménagements prévus par la Municipalité pour adapter ses équipements publics à l'évolution démographique et en créer de nouveaux. Une étude menée en 2019 avec Aquitanis et une concertation avec les habitants ont permis de faire émerger plusieurs projets, réalisables à plus ou moins long terme (voir journal édition printemps 2021 et page Youtube de la commune). Où en sommes-nous aujourd'hui ?

PROJETS D'AVENIR Phase 1

LE RÉAMÉNAGEMENT DU PARC DES DEUX JALLES : RÉALISÉ ✓



Le pumptrack : un espace sportif et de loisir réalisé grâce aux propositions des habitants



Eddy Clerté à Castelnau



Rares sont les jours où l'on ne voit pas un vélo, un bmx, un skate ou des rollers sur le pumptrack ! **Ouvert au mois d'avril et inauguré le 3 juin**, le pumptrack attire jeunes et moins jeunes, castelnaudais ou non, professionnels et amateurs. Eddy Clerté, champion du Monde de pumptrack, est venu s'essayer aux bosses et virages le 15 juin.

Un nouveau mobilier, moderne et coloré

Le mobilier urbain a été remplacé. Des bancs, banquettes, arceaux à vélos, poubelles dotées de tri sélectif et ramasse mégots ont été installés selon un code couleur permettant d'identifier les différentes zones du parc en fonction des activités : coin lecture, aire de jeux, pumptrack... Seules les anciennes tables de pique-nique ont été gardées et réhabilitées. **LE BON GESTE** : veillez à jeter vos déchets dans les poubelles prévues à cet effet !



Arceaux à vélos et banquette à citation



Le parc des 2 Jalles en chiffres

- ▶ 25 000 m² de parc et 6 200 m² de parking et abords
- ▶ 19 arbres plantés et 130 persistants pour les haies (hors parking)
- ▶ 12 banquettes, 7 bancs, 10 corbeilles de tri (hors parking)
- ▶ 10 supports vélos et 1 borne de réparation vélo
- ▶ 6 tables de pique-nique
- ▶ Des activités pour tous : skate-park, pumptrack, city-stade, aire de jeux, boîte à lire, table de ping-pong, boulodrome...

De nouvelles essences choisies soigneusement



17 nouveaux arbres ont été plantés dans le parc au printemps et une vingtaine sur le parking des deux jalles. « Le choix des essences s'est arrêté sur celles favorisant de la ramure, apportant ombrage et jolies couleurs à l'automne, pas trop racinaires et surtout demandant peu d'eau », précisent Sébastien Sandelli, responsable des services techniques municipaux, Catherine Knipper et Nicolas Poinot, élus en charge du projet de réaménagement du parc (sur la photo).

Une partie des chemins a été réhabilitée

pour permettre un meilleur déplacement des personnes à mobilité réduite et des poussettes !



Vue aérienne du parking des deux Jalles

Ils permettent l'accès au nouveau parking

Le parking des deux Jalles abrite 111 places, dont des espaces réservés aux deux-roues et aux camping-cars. Des ombrières photovoltaïques ont été installées permettant la création d'énergie verte. Cet espace de stationnement permet d'accéder facilement et rapidement à pied aux commerces, services publics, écoles, à la Cabane, à l'ancien collège...



Vos commerçants en parlent !
Bulles De Beaute - Institut Bio et Boutique se sent cool à Castelnau-de-Médoc.

« Hello ! Venir nous rendre visite sans se soucier de trouver une place ? Oui, c'est possible avec ce nouveau parking (à côté du lavoir, route de St Hélène) aménagé à côté du parc des deux jalles. En 3 min SEULEMENT vous êtes dans le centre bourg en profitant d'une petite balade en pleine nature ». [#soutenirlespetitesentreprises](#) [#castelnaudemedoc](#) [#soutenonsnosartisans](#) [#parc](#) [#commercedeproximite](#) [#medoc](#)



Un nouveau local pour le Comité des Fêtes !

Au détour d'une visite dans le parc, entre le pont qui mène aux écoles et celui qui rejoint la Cabane aux Partages, entre le city-stade et le parking des deux Jalles, vous trouverez le nouveau local du Comité des Fêtes !

Au cœur du parc et de la ville, ce local, qui servait autrefois comme club-house à l'association de football (délocalisée à la Plaine des Sports), va accueillir les bénévoles du Comité des Fêtes pour l'organisation de leurs nombreux événements : marchés nocturnes, Téléthon, fêtes de la musique, soirées mousse, vide-greniers, Carnavals, fêtes Franco Portugaise... ce sera le nouveau Quartier Général de la fête !

Le partenariat entre la Mairie et le Comité des Fêtes, perdure depuis des années. C'est dans ce cadre et pour permettre à l'association de bénéficier de son propre espace, que la Municipalité a souhaité mettre ce local à la disposition de l'association.

Avant que l'association ne s'y installe, il a été entièrement réhabilité par les agents des services techniques tout au long de l'été : électricité, plomberie, menuiseries, plâtrerie carrelage, peinture, sécurisation... les agents ont travaillé activement à rendre ce lieu propre, agréable et fonctionnel.



Les bénévoles du Comité des Fêtes devant le local

Le mot du Président - JÉRÉMY LAGOUARDE

« Depuis plus de 25 ans, le Comité des Fêtes ne cesse de grandir en assurant aujourd'hui plus de 15 manifestations diverses et variées par an. Pour cela, le prêt des différents locaux par la mairie est important pour aider les adhérents à tout préparer et organiser. Il nous manquait juste un lieu identifié au Comité des Fêtes qui rassemble tout le monde. Nous avons cette chance avec la réfection et l'aménagement de ce grand local au milieu du parc des deux Jalles. Nous imaginons déjà rayonner sur l'ensemble du parc et du parking pour des animations encore plus belles. Nous sommes heureux de vous recevoir à "la guinguette du CDF !" »

COÛT DU PROJET :
80 000 €

Bientôt une maison de la Mémoire Partagée et des Combattants

En plus des grands projets pour la commune, d'autres pistes de réflexion ont été engagées pour réhabiliter les bâtiments anciens de Castelnau. L'une d'entre elles est en train de se concrétiser. Il s'agit de la réfection du local qui accueillait autrefois les archives municipales. Cet espace délaissé situé derrière la Poste, reprend vie et va accueillir une maison "de la Mémoire Partagée et des Combattants".

Qu'est-ce que cela signifie ? **Il accueillera une exposition permanente de documentations, livres et objets sur les guerres 1914-1918, 1939-1945, d'Algérie et d'Indochine, sur la Déportation et sur d'autres conflits plus récents.** Ce véritable lieu dédié à la Mémoire et au Souvenir, sera géré par les associations d'anciens combattants : UNC Méduliens, FNACA, Médailles Militaires et UNADIF-FNDIR33 (L'Union nationale des associations de déportés, internés et familles de disparus et La Fédération Nationale des Déportés et Internés de la Résistance). Ces associations y tiendront notamment leurs bureaux partagés.

Cet espace sera ouvert à tous, à la demande. Il pourra notamment accueillir les élèves Castelnaudais pour transmettre et faire perdurer le devoir de mémoire.

Le mot de l'élu - ROGER CLERC, CONSEILLER MUNICIPAL



« L'idée de réaliser ce "petit musée" est née d'une forte volonté de Monsieur le Maire de vouloir transmettre et communiquer la mémoire aux générations actuelles et futures. Je suis heureux qu'il m'ait choisi pour porter ce projet, qui m'anime depuis maintenant plus d'une année. C'est une fierté que de voir ce projet aboutir, j'espère que le résultat vous plaira et que vous viendrez y découvrir nos expositions. »

Où se trouve cette Maison ?

Elle se trouve rue du Château, sous l'arche à côté du bureau de Poste.

A côté du local, un tout nouveau boulodrome a été réalisé pour le plaisir des boulistes, amateurs ou professionnels !



COÛT DU PROJET : 1 042 842, 67 € (HT), financé en partie par l'État, le Conseil Départemental de la Gironde et l'Agence Nationale du Sport (346 106,20 € de subventions obtenues)



Alors que la phase 1 des projets d'avenir pour Castelnau est terminée, la phase 2 est déjà engagée. Celle-ci consiste à la réalisation du Hameau des Familles, un lieu partagé avec des logements et des espaces communs.

Rappel du projet : Co-construit avec Aquitanis, opérateur public de l'habitat, le Hameau des Familles prendra place sur l'ancien stade de football, entre la maison médicale, l'école de la Jalle et l'école la Charmille. Il sera constitué d'une résidence intergénérationnelle de 26 logements à vocation senior, avec des espaces collectifs pour les familles, les associations et les services du Centre Communal d'Action Sociale. La résidence sera complétée par 26 places de stationnement réservées aux futurs habitants. Aménagé comme un second parc, il sera relié au parc des deux Jalles via une passerelle franchissant la jalle. La Commune a obtenu le permis de construire cet été ! Il convient maintenant de choisir les entreprises qui vont réaliser les travaux qui devraient démarrer en 2023.

Dans un premier temps, avant de démarrer le chantier, des travaux de démolition et désamiantage des tribunes de football installées sur le terrain ont dû être effectués à l'automne.



Esquisse prévisionnelle du cabinet Dauphins Architecture

ON EN PARLE

OUVERTURE D'UNE UNITÉ D'ENSEIGNEMENT MATERNELLE AUTISME À CASTELNAU (UEMA)

La Commune de Castelnau de Médoc, en partenariat avec l'Éducation Nationale, l'Agence Régionale de Santé et l'ADIAPH (association pour le développement, l'insertion et l'accompagnement des personnes handicapées), a ouvert une Unité d'Enseignement Maternelle Autisme (UEMA) à l'école maternelle La Charmille !

QU'EST-CE QU'UNE UEMA ?

C'est un dispositif médico-social mis en place par l'Éducation Nationale et l'Agence Régionale de Santé (ARS), en lien avec une unité médicale (ici l'Institut médico-éducatif Beaulieu au Pian Médoc), pour favoriser une scolarité adaptée dès la maternelle pour les jeunes atteints de troubles autistiques ou autres troubles envahissants du développement. Ainsi, des enfants présentant des troubles du spectre de l'autisme (TSA) âgés de 3 à 6 ans peuvent bénéficier d'un cadre de scolarisation et d'un accompagnement adaptés à leurs besoins et intégrer le circuit scolaire sur 3 années, sur le même temps que les élèves de leur âge.

UN DISPOSITIF MIS EN PLACE À CASTELNAU DE MÉDOC Castelnau de Médoc est la 4^{ème} ville en Gironde à accueillir une Unité d'Enseignement Maternelle Autisme !

En effet, l'Éducation Nationale souhaite créer un maillage sur le territoire. Castelnau de Médoc, dont la volonté politique est de favoriser l'inclusion et d'insérer la thématique du handicap dans tous ses projets, a été retenue pour accueillir ce dispositif à l'école maternelle La Charmille.

3 enfants porteurs de troubles autistiques ont donc été accueillis le 19 septembre 2022. A la rentrée de septembre 2023, 7 enfants seront accueillis au total.

CONCRÈTEMENT, COMMENT CELA SE PASSE ?

Les enfants sont accompagnés par une équipe éducative et médicale qui réalise un suivi individuel de leur scolarité, les accompagne sur leurs différents lieux de vie et propose une guidance parentale afin d'aider à la généralisation de l'ensemble des apprentissages (selon les approches recommandées en autisme par la Haute Autorité de Santé).

L'équipe comprend une enseignante spécialisée, deux éducateurs spécialisés, deux aides éducatives et sociales et d'autres corps de métiers : orthophoniste, psychologue et psychomotricienne, infirmière...

A l'école la Charmille, comme dans les autres dispositifs, tout le comité d'éducation est concerné par ce dispositif : enfants, parents, professeurs, animateurs périscolaires, personnel de restauration, ATSEM. C'est la richesse du dispositif UEMA : tous les personnels qui exercent à l'école et autour de l'école sont concernés. Le dispositif permet de bénéficier de 60 heures de formation la première année (subventionnées par l'ADIAPH), sous différents modules pour le corps éducatif.

UNE DÉMARCHÉ FAVORISANT L'INCLUSION

Les écoles de Castelnau accueillent déjà des enfants porteurs de handicap. Le dispositif vient compléter la démarche d'inclusion de Castelnau.

À savoir : la procédure d'inscription dans le dispositif UEMA ne passe pas par les services de la mairie. La famille doit constituer un dossier auprès de la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées (MDPH), qui statue sur la structure qui doit accueillir l'enfant.

Les services techniques municipaux ont travaillé tout l'été à l'aménagement d'une classe de l'école maternelle pour accueillir les élèves de l'UEMA. Peinture, réfection du sol, création de cloisons... la classe a été entièrement refaite pour permettre aux enfants d'évoluer dans les meilleures conditions.

COÛT DU PROJET :
28 000 € dont 8 000 € de travaux en régie avec l'achat de fourniture et la main d'œuvre.

Le mot de l'élue - DOMINIQUE BARRAU, ADOINTE À LA VIE SCOLAIRE
« Nous sommes très fiers d'accueillir un tel dispositif dans notre commune. Je tiens à remercier mes collègues élus et les différents services de la mairie qui ont contribué à la mise en place de ce projet collectif. Je voudrais tout particulièrement saluer les parents dont les enfants vont enfin bénéficier de cette prise en charge scolaire. »



Inauguration de l'UEMA le 22 novembre 2022 en présence des partenaires : Mme HEBRARD, Directrice Académique de l'Éducation Nationale, Mme MOTTE, Directrice Générale Gironde de l'ARS Nouvelle Aquitaine, Monsieur GRATECAP, Vice-Président de l'ADIAPH ainsi que d'une centaine de personnes, élus, professionnels de santé, partenaires sociaux, parents, corps éducatif, personnel communal...



« ENSEMBLE, DESSINONS LE CASTELNAU DE DEMAIN »

INTERVIEW



NICOLAS POINOT, Conseiller municipal délégué à la voirie, aux espaces publics et à la sécurité publique et technicien réseaux, voiries et infrastructures depuis plus de 20 ans, porteur du projet de la Convention d'Aménagement de Bourg

Depuis quelques années, la Commune de Castelnau voit son nombre d'habitants augmenter nettement. En 2019, la Commune a lancé une étude de programmation urbaine avec Aquitanis pour adapter au mieux les équipements publics à cette évolution démographique (voir p.4). Aujourd'hui, la Commune poursuit la réflexion sur les aménagements et s'est engagée dans une Convention

nombre d'habitants augmenter nettement. En 2019, la Commune a lancé une étude de programmation urbaine avec Aquitanis pour adapter au mieux les équipements publics à cette évolution démographique (voir p.4). Aujourd'hui, la Commune poursuit la réflexion sur les aménagements et s'est engagée dans une Convention

PORTRAITS

Le groupe citoyen, des habitants investis pour réfléchir au Castelnau de Demain



Qu'est une Convention d'Aménagement de Bourg (CAB) ?

Une CAB est un partenariat mené entre le Département de la Gironde et la commune. Il vise à accompagner un projet global d'aménagement de centre-bourg par la réalisation d'une étude préalable du territoire et de travaux mettant en œuvre ce projet global. Celui-ci porte sur la sécurisation et la valorisation des espaces publics. La CAB permet de repenser les déplacements, le stationnement et la circulation. Elle propose des solutions pour répondre aux problématiques soulevées par les habitants (circulation des poids lourds, aménagements sécuritaires, renforcement du tissu économique local, développement des mobilités douces, développement d'espaces de vie partagés, maintien de l'accès aux équipements publics et aux services de proximité...).

Cet accompagnement a commencé en juin 2022 et se déroule en trois phases :

1. la réalisation d'un diagnostic ;
2. la définition des possibilités d'aménagements ;
3. la création de fiches d'actions concrètes à mener.

Il s'agit de construire le « Castelnau de Demain » et de promouvoir l'image de la ville et de son centre-bourg.

Comment les habitants sont-ils associés à cette démarche ?

Une large concertation citoyenne a été menée tout au long de l'été. Un questionnaire a été distribué dans chaque boîte aux lettres de la commune et diffusé en ligne pour cerner les habitudes des Castelnaudais(e)s et leurs souhaits pour l'avenir. 291 réponses ont été obtenues.

Le 5 juillet dernier, une balade au cœur de Castelnau a été organisée. Une trentaine de personnes a participé et a suggéré des améliorations d'aménagements.

Enfin, 50 personnes ont déposé une candidature pour constituer le groupe citoyen qui réfléchira aux futurs aménagements du centre. 7 candidats ont été retenus, pour représenter au mieux les habitants (voir p.9). Ce groupe travaille à l'élaboration de scénarii d'aménagements.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui se sont déplacées aux groupes de travail, qui se sont exprimées et nous ont soumis leurs remarques et leurs suggestions via le questionnaire ou au

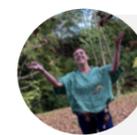
cours de nos rencontres sur le marché et lors de la balade urbaine.

Et ensuite ?

Nous espérons, grâce à ce partenariat et à notre investissement, que le nouveau centre-bourg prendra forme et constituera le cœur fonctionnel et convivial de notre village afin que les habitants de la commune prennent plaisir à s'y retrouver toutes générations confondues. L'objectif global est de continuer à faire de Castelnau une ville dynamique, accessible et respectueuse de l'environnement pour viser le label EcoQuartier. Celui-ci récompense un projet d'aménagement urbain respectant les principes du développement durable tout en s'adaptant aux caractéristiques de son territoire.



Balade au cœur de Castelnau le 5/07



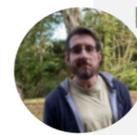
Flora NAMBOT
COMMERCANTE - LA TASSE À BIJOUX, PLACE ANDRÉ ROCHETTE

"Mon souhait est de redynamiser le centre-bourg, redonner de la vie au cœur de ville, recréer du lien notamment pour les commerces. J'aimerais recréer des zones de circulation douces, piétonnes pour bien vivre ensemble."

David HUBERT

FONCTIONNAIRE À BORDEAUX - HABITE CASTELNAU DEPUIS 10 ANS

"Je trouve cela très positif de revoir les aménagements de la ville. J'ai vu l'évolution de ma commune depuis 10 ans et j'avais envie d'apporter ma pierre à l'édifice. Je suis conscient de la réalité de la situation, des contraintes budgétaires et du fait que tout ne pourra peut-être pas se faire mais je suis content d'essayer de faire changer les choses."



Pierre SAS

FONCTIONNAIRE

"Étant porteur d'un handicap, je désire m'investir dans la ville, participer et donner mon avis sur les aménagements et équipements. Je souhaite faire entendre ma voix sur les défauts constatés comme les trottoirs et la mobilité pour tenter de les améliorer."



Annick DELORME

RETRAITÉE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DEPUIS 24 ANS - MEMBRE DES SENIORS ACTIFS - ANCIENNE PRÉSIDENTE DE L'AMAP

"J'ai déjà participé à la première CAB menée en 2003 sous l'ancienne Municipalité. C'est pour moi une continuité de m'engager à nouveau pour rendre Castelnau encore plus agréable qu'elle ne l'est déjà, participer à l'amélioration de la circulation et développer les mobilités douces."



Sabrina LACOMME

ASSISTANTE DE DIRECTION - CONSEILLÈRE MUNICIPALE

"En plus de mon rôle d'élue, j'ai souhaité m'investir dans le groupe citoyen pour rendre la commune plus accessible aux piétons, améliorer le trafic et la circulation et surtout faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite, en fauteuils ou non. Mon idée est de définir un vrai centre-ville piéton attractif et dynamique pour se promener en toute tranquillité."



Caroline GUÉRIT

FONDATRICE ODYSSEA CONSEILS - CONSULTANTE EN OPTIMISATION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ENTREPRISE

"Lors de mon retour en France après 7 ans passés à l'étranger et à mon installation à Castelnau 1 an plus tôt, j'ai souhaité m'investir dans la vie locale. Castelnau est une ville à taille humaine, tout peut se faire à pied. Repenser l'aménagement de bourg est une opportunité d'apporter ma contribution au dynamisme de la ville."



Carole MIGNARD

COMMUNITY MANAGER - FORMATRICE - AUTO ENTREPRENEUSE - ENGAGÉE À L'ESCALE TIERS LIEUX, AU CLUB DE FOOTBALL ET DANS L'ASSOCIATION DES COMMERCANTS

"On m'a proposé de rejoindre le groupe citoyen car je suis assez active dans la vie locale, tant dans le tissu économique, associatif ou scolaire. Maman de 3 enfants, je fais tout à pied ou à vélo. J'ai un point de vue à donner sur les futurs aménagements, notamment en termes de déplacements doux."

Les membres du groupe citoyen se sont déjà réunis plusieurs fois pour discuter des potentiels aménagements. Ils ont abordé les voies passantes, les places de Castelnau, le stationnement, les commerces... pour imaginer l'espace public idéal !

DOSSIER

FINANCES : RÉALISER DES PROJETS DANS UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE CONTRAINT



QUIZ

« le juste prix »

Saurez-vous trouver le coût de chacune de ces dépenses de la Collectivité ?

1. Quel est le prix de revient d'un repas à la cantine, pour la collectivité ?

- A. 7,30€
- B. 5,30€
- C. 3,30€

2. Combien coûte un contrat de balayage des rues à l'année ?

- A. 10 000€ TTC
- B. 15 000€ TTC
- C. 18 000€ TTC

3. Quel est le coût des illuminations de Noël (décorations et installation) ?

- A. près de 5 000€ TTC
- B. près de 15 000€ TTC
- C. Près de 30 000€ TTC

4. Combien d'euros ont été attribués aux associations en 2022 par la commune ?

- A. 29 050 €
- B. 69 070 €
- C. 99 030 €

RÉPONSES

1.A. | 2.C. | 3.B. | 4.B.

INTERVIEW



FRANÇOISE TRESMONTAN,
Adjointe au Maire
en charge des finances
et du budget

Le budget communal est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses de la Collectivité pour l'année. D'un point de vue comptable, le budget est structuré en deux parties : une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre (recettes = dépenses). Le vote du budget municipal pour l'année 2023 s'est fait lors du Conseil Municipal du 13 décembre 2022.

Comment se portent les finances de la Commune de Castelnau de Médoc ?

Nous évoluons dans un contexte économique tendu, lié à la guerre en Ukraine, à l'inflation et à l'instabilité des prix de l'énergie. Le budget de la Commune de Castelnau de Médoc, à l'image de la situation nationale est donc fortement impacté. La hausse du point d'indice pour les fonctionnaires, la hausse des dépenses énergétiques et l'inflation générale entraînent un impact significatif sur les dépenses de fonctionnement de la collectivité. Les investissements pour l'année 2023 s'en trouveront forcément impactés.

Comment s'est déroulée l'exécution du budget en 2022 ?

Nous avons réalisé une exécution raisonnable. Nous avons permis la poursuite des objectifs fixés à savoir : améliorer de la qualité de vie de nos habitants, adapter les équipements à l'accroissement de la population, maintenir la proximité et la qualité du service public et mettre en place une politique en faveur du développement durable, grâce à des investissements impactants.

Quels ont été ces investissements ?

Les investissements prévus en 2022 pour atteindre ces objectifs ont presque tous été réalisés. Nous comptons parmi eux :

☑ **Le réaménagement du parc des deux jalles** (voir p.4) avec la création d'un pumtack, la réfection des cheminements doux, le remplacement du mobilier urbain, l'amélioration de l'éclairage public... pour un coût total de 1 042 842, 67 € (hors taxes et subventions)

☑ **La création d'un parking** de 111 places couvert par des ombrières photovoltaïques permettant de fluidifier le stationnement en centre-bourg. Coût total : environ 889 000 € TTC

☑ **La réfection de l'ancien club-house** de football pour y installer le Comité des Fêtes de Castelnau (voir p.5) : 80 000 € TTC

☑ **La création d'une Maison de la Mémoire Partagée et des Combattants** (voir p.5). Coût total : environ 43 000€ TTC

☑ La mise en œuvre du programme du **Hameau des Familles** (voir p.6)

☑ **Le lancement de la Convention d'Aménagement de Bourg** (CAB) avec l'étude préalable et la réalisation du diagnostic (voir p.8)

☑ **Le lancement de la phase 3 de l'étude de programmation urbaine** avec une étude de programmation pour la requalification du site de l'ancien collège (afin d'y créer une médiathèque et des salles pour la pratique des arts). Cette étude devrait s'achever en 2023

☑ **Le début des travaux de création d'une voie verte** avenue de Landiran avec enfouissement des réseaux et d'éclairage public

☑ **La réfection du réseau de vidéo protection**

☑ **La mise aux normes électrique, la réfection de la voûte en pierre de l'église** et la mise en sécurité de certains bâtiments ou installations sportives

☑ **Les travaux de poursuite de remplacement des sources lumineuses** énergivores par des LED dans les bâtiments communaux

☑ **Le suivi des études lancées** : étude hydraulique dans le cadre de l'appel à projet résilience face au risque inondation, étude de redynamisation commerciale en lien avec la CdC Médullienne.

Nous pouvons être fiers de la réalisation de ces beaux projets qui améliorent la qualité de vie des Castelnaudais.



Parc des deux jalles



Parking des deux jalles



Local du Comité des Fêtes



Église Saint Jacques

Quelle sera la ligne de conduite budgétaire en 2023 ?

Les lignes directrices pour le budget 2023 tendront à maintenir le degré de service dans un contexte de plus en plus contraint où des arbitrages et des choix importants seront à effectuer. En effet, **la Commune a décidé de ne pas augmenter ses taux pour l'année 2023** et malgré nos efforts pour réduire nos dépenses de fonctionnement, pour rechercher des subventions et pour réaliser des économies budgétaires, l'année 2023 s'annonce difficile. La Commune ne pouvant pas bénéficier pour l'instant d'aides de l'État, nous devons faire des choix difficiles qui impacteront les projets de la Collectivité. Ce contexte incertain nous impose de revoir nos engagements initiaux.

Quels sont les investissements prévus ?

Dans notre politique globale d'investissement, la priorité a été donnée à la construction du Hameau des Familles en 2023 (voir p.6), pour laquelle 1,5 million d'euros sont engagés. Des subventions seront attribuées pour aider à financer le projet ; 800 000€ devront tout de même être investis de la part de la commune. Pour le projet de création d'une voie verte avenue de Landiran, nous rechercherons activement des subventions afin de permettre son financement en 2023. Au vu du contexte, il est impossible d'engager de nouveaux investissements. **Des recherches d'économie, notamment en matière énergétique** sont en cours afin de maintenir un degré de service public satisfaisant (voir dossier, pages suivantes).

Consultez la note du Rapport d'Orientation Budgétaire



PLAN DE SOBRIÉTÉ

DE LA COMMUNE DE CASTELNAU DE MÉDOC

13 MESURES

APPLIQUÉES DÈS CET HIVER POUR RÉDUIRE NOS CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

Comme évoqué (pages 10-11), l'explosion des coûts de l'énergie, l'inflation et d'autres facteurs impactent significativement les budgets des collectivités, au risque d'empêcher ou de contraindre certains investissements.

De plus, dans un contexte post-COVID19 perturbé, marqué par l'accélération du dérèglement climatique et la guerre en Ukraine, la transition énergétique de la France est plus que jamais une priorité.

Dans le cadre des Accords de Paris signés en 2016 et conformément aux recommandations du GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat), la France s'est engagée à réduire de 40 % sa consommation d'énergie d'ici 2050 afin d'atteindre la neutralité carbone. Un plan de sobriété énergétique a été présenté par le Gouvernement dans l'objectif de réduire de 10 % la consommation d'énergie d'ici 2024. Il concerne l'ensemble de la société : État, entreprises, collectivités et citoyens.

Partant de ce principe, les élus et agents de la Commune de Castelnau de Médoc ont travaillé activement pour bâtir un plan d'action sobriété afin de proposer des mesures simples et opérationnelles, applicables à court terme. Ces efforts portent principalement sur les consommations d'énergies liées aux bâtiments municipaux et à l'éclairage public et nécessitent de modifier certains usages et habitudes de fonctionnement qui avaient cours jusqu'à aujourd'hui.

Les objectifs de ce plan d'action : réduire nos consommations énergétiques, limiter la hausse des factures énergétiques et limiter les émissions de CO2.

Pour ordre d'idée, en 2021, la commune a évité l'émission de 123 tonnes de CO2 par l'achat d'énergie verte, soit l'équivalent de l'émission de 41 maisons individuelles ou de 84 voitures parcourant 15 000 km/an.

1 Établir une estimation globale des consommations d'énergie des bâtiments et services, pour cibler les priorités de rénovations énergétiques

- ☑ Mise en place du dispositif Ecobat avec le SDEEG (Syndicat Départemental Énergies et Environnement de la Gironde) en 2019, permettant d'évaluer et de piloter les dépenses énergétiques de la collectivité et de planifier des travaux d'économie d'énergies à mener

► 129 287€ TTC investis dans la rénovation énergétique des bâtiments depuis 2015 dans 8 bâtiments communaux



2 Renforcer les investissements

- ☑ Dans la **rénovation énergétique** des bâtiments
- ☑ Dans le déploiement des **projets photovoltaïques** sur la commune



2

6 Réguler la température de chauffage des bâtiments communaux

- ☑ Température moyenne maximale à **19°C dans les bâtiments publics occupés** : écoles, mairie, Moulin des Jalles, salles de l'ancien collège, centre technique municipal, Maison de l'Europe... dans les cas où c'est possible techniquement.
- ☑ Température moyenne maximale à **16°C dans les bâtiments publics inoccupés** pendant 24h à 48h et à 10°C pour une inoccupation supérieure, dans les cas où c'est possible techniquement.
- ☑ Programmation des chauffages en mode **"hors gel"** lorsque les bâtiments ne sont pas occupés pendant une période longue, dans les cas où c'est possible techniquement

6

5 Sensibiliser les acteurs locaux et habitants aux écogestes et aux réductions des émissions énergétiques

- ☑ Valorisation de plateformes telles que le **CREAQ**
- ☑ Mise en place de l'**Opération Programmée Amélioration de l'Habitat** (aide pour des travaux de rénovation énergétique)
- ☑ **Sensibilisation** aux associations et occupants des locaux communaux



5

10 Réduire l'intensité et les plages d'éclairage public et l'électricité

- ☑ **Extinction de l'éclairage public** entre 23h30 et 5h30 depuis octobre 2022
- ☑ Poursuite et développement du « plan LED » mis en place en 2019 pour **remplacer toutes les sources lumineuses énergivores** par des LED dans les bâtiments publics (mairie, équipements sportifs...)
- ☑ **Extinction des décorations de Noël** en même temps que l'éclairage public



10

Pour mieux comprendre...



3 Mobiliser les agents de la collectivité

- ☑ Nomination d'un référent et mise en place d'un **groupe de travail « Transition Écologique et Développement Durable »** (TEDD) depuis 2020, composé d'agents volontaires de chaque service, qui co-crée et propose des solutions visant à réduire les consommations d'énergies de la Collectivité



3

4 Former les agents à l'écoconduite et aux écogestes et optimiser les déplacements

- ☑ Utilisation de plateformes de **covoiturage** pour les agents
- ☑ Sensibilisation des agents aux **écogestes** notamment en matière numérique (limiter les impressions, l'envoi de mails, mise en place d'une messagerie instantanée, inciter au tri des boîtes mails et des réseaux internes...)



4

7 Réduire le chauffage des équipements sportifs

- ☑ Température moyenne maximale à **14°C dans le gymnase**
- ☑ Température moyenne maximale à **19°C dans le dojo, les vestiaires et club-house**



7

8 Limiter la période de chauffe

- ☑ Chauffe des bâtiments publics du **1^{er} novembre au 1^{er} avril**, modulable sous 15 jours lorsque la température le permet



8

9 Optimiser l'occupation des locaux publics

- ☑ Température moyenne maximale à **12°C à la salle des fêtes** (hors gel). Répartition des activités actuelles dans les autres salles communales
- ☑ **Coupage du chauffage** de certaines salles de l'ancien collège



9

12 Couper l'eau chaude sanitaire

- ☑ Dans les **bâtiments publics**, hors cantines et douches des établissements scolaires et hors vestiaires des équipements sportifs



12

11 Éteindre l'éclairage des monuments et les enseignes lumineuses

- ☑ **Extinction de la mairie** à 20h
- ☑ **Accompagnement et sensibilisation** aux commerçants et entreprises pour faire respecter la législation relative à l'extinction des vitrines, des enseignes et des publicités lumineuses



11

C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !



FOCUS



La Cabane aux Partages
un lieu de vie pour et par les habitants

RENCONTRE AVEC...

PAULINE ROY Coordinatrice socioculturelle du Centre Communal d'Action Sociale et de l'Espace de Vie Sociale de Castelnau

EN 3 MOTS



DYNAMIQUE CURIEUSE DRÔLE

EN IMAGE

« Je suis un peu comme le jardinier qui aiderait les plantes et les fleurs à pousser pour créer de la vie ; ils peuvent aussi se débrouiller par eux-mêmes, mais je suis un facilitateur ! »

POUR DÉCRIRE LA CABANE

« La Cabane aux Partages, c'est un lieu un peu extraordinaire où l'on essaie de faire rêver, de rendre curieux, d'intéresser. À la Cabane, on aide les gens à réaliser leur souhait d'animation et à se rencontrer. C'est un lieu de lien social qui sert à aider tout le monde à s'impliquer dans la démocratie participative de la commune. Plus concrètement on y monte des projets d'animations, d'ateliers, de débats et de rencontres. Et parfois, les gens y viennent juste prendre un café ou discuter avec moi. C'est un incubateur de curiosité et de culture ».

La Cabane aux Partages est un espace de vie sociale. C'est un lieu créé pour et par les habitants, proposant des ateliers et animations divers, pour la plupart portés par des bénévoles. Chaque habitant de Castelnau, de la CdC Médullienne, du Médoc et même d'ailleurs, peut participer, proposer et co-créer des ateliers. À la Cabane, tout est gratuit car subventionné par les partenaires institutionnels (CAF de la Gironde, MSA de la Gironde, Conseil Départemental de la Gironde). La majorité des animations sont libre d'accès, certaines sont sur inscription.

Vous souhaitez vous investir et proposer un temps d'animation ? Passez à la Cabane !

Votre projet fera l'objet de discussions et sera présenté aux membres actifs de la Cabane, ce sont eux qui donneront le Go ! Si vous souhaitez faire une pause dans votre quotidien, boire un café et échanger, vous êtes également les bienvenus.

HORAIRE D'OUVERTURE

Mercredi - jeudi - vendredi : 9h30-12h30 ; 13h30-17h
Samedi : 9h- 12h

ADRESSE

Impasse de l'ancien collège. Pour y aller : devant la CdC rue Carnot, prenez le porche en pierre sur la gauche, remontez l'impasse jusqu'au parking, la Cabane est à droite.

CONTACT

06 20 52 63 17
lacabanecastelnau@gmail.com
[@CabaneauxPartagesCastelnau](https://www.facebook.com/CabaneauxPartagesCastelnau)
[@lacabaneauxpartages](https://www.instagram.com/lacabaneauxpartages)

Les rendez-vous réguliers

LES MARDIS :

- Rencontre autour des livres*
- Atelier de conscience corporelle

LES MERCREDIS :

- Café Papote
- Jeux InterG

LES JEUDIS :

- Atelier photo

LES VENDREDIS :

- Café Philo*

LES SAMEDIS :

- Atelier tricot, crochet, broderie
- Atelier Do It Yourself*
- Atelier Parents- Enfants*

*tous les mois

Et aussi...

- Les conférences débats du **Jeu des parents !** et du **Jeu des Seniors !**
- Les ateliers **prévention et santé** pour les seniors
- Les **ateliers interG** au centre de loisirs Galaxie
- Les **actions ponctuelles**: journée de Noël, journée d'Halloween, Fête du printemps, Tous aux Jardins...

Dates, horaires, thèmes... Toutes les infos auprès de la Cabane !

BIENTÔT UN NOUVEAU PROJET "O WASTE" AVEC TATIANA MOREAU

La création d'un collectif citoyen "Zero waste France" association environnementale sur le "Zéro déchet" à Castelnau, qui viserait à militer pour la réduction des déchets et du gaspillage ainsi que la préservation des ressources sur notre territoire. **Intéressés par le projet ? Contactez Tatiana Moreau : tmoreau8@gmail.com - 07 88 37 39 55**



La Cabane et la Municipalité ont une pensée pour Patrick Chal et sa famille. Le groupe de bénévoles de la Cabane aux Partages reste solidaire et présent.



RENCONTRE

PORTRAITS CROISÉS

Des tiers lieux actifs : l'Escale & les Viviers

À Castelnau de Médoc, pas le temps de s'ennuyer ! La ville, forte de son dynamisme et son attractivité, accueille deux tiers-lieux en son centre. Un tiers-lieu, qu'est-ce que c'est ? Il peut se définir comme un espace ouvert où des individus peuvent se réunir pour travailler, s'approprier des savoirs et/ou des compétences, pour se rencontrer ou simplement échanger de façon informelle. Fablabs, Repair Cafés, lieu d'exposition, espaces de coworking,... et parfois tout à la fois, les tiers-lieux peuvent prendre des formes très diverses (source : www.etic.co). Rencontre avec les deux tiers-lieux Castelnaudais : l'Escale et les Viviers.



L'ESCALE TIERS-LIEUX

Date de création : février 2019

Présidente : Pierrine GODELIER

Type de tiers-lieu : professionnel, espace de travail partagé

L'Escale est un projet porté en 2018 par un collectif de personnes convaincu qu'il faut proposer de nouvelles pratiques de travail et de formation. Soutenue par la Municipalité et la Communauté de Communes Médullienne, la création de cet espace s'est concrétisée en 2019 par l'ouverture d'un tiers-lieu dont la vocation première est de proposer des bureaux partagés en « open Space » ou privatisés. Ouvert à tous il permet de développer du lien social, des rencontres et des échanges autour de la culture et du bien-être.

L'Escale compte 51 adhérents dont 15 fidélisés qui travaillent avec un agenda partagé. Ce lieu est en perpétuelle évolution.

Les projets pour 2023 de l'Escale :

- Aménager le garage derrière le local pour faire du troc ou des vide-greniers
- Créer une association avec les commerçants de Castelnau et travailler en partenariat
- Bénéficier du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) pour embaucher une personne pour le secrétariat et la gestion grâce à des subventions.

1 avenue Pasteur, Castelnau de Médoc
05 57 09 11 40 - escale.tierslieu@gmail.com
[escale.tierslieu](https://www.facebook.com/escale.tierslieu) [escale.tierslieu](https://www.instagram.com/escale.tierslieu)
www.lescale-tierslieu.fr



LES VIVIERS

Date de création : juin 2022

Présidente : Anne DELEMOTTE

Type de tiers-lieu : culturel, entre art et loisirs

Les Viviers est un projet porté par Anne Delemotte et Aurélie Degoul ayant pour objectif d'amener de la vie dans le centre bourg de Castelnau. Divers espaces sont à la disposition aux Viviers : un café associatif, une librairie indépendante, une boutique de jeux de société, une épicerie avec une sélection de produits locaux et un coin réservé à des créateurs installés dans le Médoc. Des animations et des ateliers sont proposés tous les mois pour favoriser les échanges et les rencontres. Dans ce lieu ouvert du mardi au dimanche il est donc possible de manger, de « bruncher », de participer à des cafés linguistiques, d'assister à des dédicaces et débats autour de livres, de jouer et de créer.

Les projets pour 2023 des Viviers :

- Proposer des ateliers aux bénéficiaires de la Boussole avec les Ecoacteurs (fabrication d'un hôtel à insectes)
- Travailler avec l'association Don Bosco pour recevoir des petits groupes de parents enfants
- Créer des ateliers récurrents avec les Grès Médocains.

14 Rue du Maréchal Joffre, Castelnau de Médoc
05 56 45 08 74- info@viviersmedoc.fr
[@lesviviersmedoc](https://www.facebook.com/lesviviersmedoc)
www.viviersmedoc.fr

2 LIEUX, UN MÊME OBJECTIF : FÉDÉRER



Le mot de la Présidente de l'Escale : « Nous souhaitons fédérer autour de la cohésion et du partage et proposons désormais le 2^{ème} mardi de chaque mois un déjeuner « auberge espagnole » à l'association des commerçants. Pour animer le territoire, des projets communs ont vu le jour avec la Cabane aux Partages et les Viviers. »



Le mot de la Présidente des Viviers : « Nous souhaitons nous associer avec les différents partenaires qui animent le territoire pour compléter l'offre existante. Nous avons travaillé avec la Cabane aux Partages, l'Escale et l'association des commerçants autour d'Halloween, permettant la création d'un programme commun d'activités pour ce week-end festif. »

RENCONTRE

Des associations mobilisées au quotidien

Elles sont essentielles et pourtant parfois méconnues, les associations castelnaudaises à vocation sociale sont en recherche constante de temps et de bénévoles pour pouvoir continuer leur activité qui consiste essentiellement à venir en aide aux personnes dans le besoin. Rencontre avec les Restos du Cœur, Saint Vincent de Paul et la Boussole Médoc.



Les restos du Cœur : au cœur de l'action depuis 37 ans
Le 21 novembre a marqué le début de la 37^{ème} campagne d'hiver pour les Restos du Cœur de Castelnaud de Médoc. Nouveauté cette année, pour établir le dossier des ayants droits, la facture d'énergie du ménage a été prise

en compte, en plus des revenus, dépenses de loyer et surendettement. « Ce mode de calcul plus adapté à la réalité économique a augmenté le nombre de bénéficiaires composés majoritairement de personnes seules, retraités et familles monoparentales » précise Patrick Lebreton, responsable du centre. « Nous nous inquiétons quant aux possibilités d'accueil et de distribution dans les locaux actuels ». Une quinzaine de bénévoles s'occupe actuellement de 120 familles et le centre est à la recherche de nouveaux volontaires pour renforcer l'équipe.

En chiffres : Durant tout l'été, 67 familles ont bénéficié de l'engagement des bénévoles qui ont assuré la distribution de 66 000 repas tant sur la commune que sur le Haut Médoc, grâce à un camion itinérant.



Saint Vincent de Paul : l'aide alimentaire

Pour les bénévoles de la société Saint Vincent de Paul, « l'aide alimentaire est une porte d'entrée pour fournir un soutien durable au public accueilli : personnes seules ou âgées, familles monoparentales, chômeurs, étudiants. Ces aides alimentaires sont toujours liées à un accompagnement social et fraternel des personnes en situation de précarité et d'insécurité. »

Chaque début de semaine un camion fourni par la Commune charge des marchandises à la Banque Alimentaire de Bordeaux et ce dispositif est complété par la participation des grandes surfaces locales (Fresh, Lidl, Netto et Intermarché).

En chiffres : À Castelnaud de Médoc les bénévoles traitent plus d'une tonne de produits par semaine qui est distribuée sous forme de rations à plus de 50 familles (de 120 à 150 personnes concernées) de mars à novembre. Les bénéficiaires sont reçus un lundi sur deux et le mercredi matin dans un local communal aménagé et modernisé. Saint Vincent de Paul a investi plus de 6 000€ dans du nouveau matériel de conservation.



La Boussole Médoc : une épicerie itinérante, sociale et solidaire

Cette association située à Lustrac-Médoc propose aux habitants de la CDC Médullienne des produits alimentaires à prix réduits de 10 à 30 % par rapport au tarif des commerces. Elle fonctionne grâce à l'engagement d'une trentaine de bénévoles et de 2 salariées : Laura, conseillère en insertion, s'occupe des dossiers des ayants droits en relation avec les services sociaux des mairies et Marie-Christine est responsable de l'épicerie, des ventes et de la gestion courante.

Grace à la récupération des produits frais issus de l'économie locale, d'un ramassage de produits en date limite de vente chez Lidl, Fresh, Intermarché et Netto tous les vendredis matins et avec l'aide de la Banque Alimentaire, l'épicerie solidaire permet d'aider les personnes en difficultés. L'épicerie accueille les acheteurs bénéficiaires à Lustrac tous les vendredis après-midi. La vente dans les autres communes de la CDC est faite grâce à un camion financé par le plan France Relance. Il livre Castelnaud de Médoc le 1^{er} vendredi du mois (à la salle des associations de l'ancien collège).

La Boussole c'est aussi un lieu d'accueil, d'écoute et de rencontre pour les personnes en difficulté ou fragilisées au sein d'ateliers divers et animés par des acteurs présents sur le territoire. Au sein de l'association, l'accent est mis sur une consommation durable et le recyclage des déchets. Un prochain atelier sera consacré à la fabrication d'objets créés à partir des emballages de paquets de café.

En chiffres : Depuis le début de l'année 68 familles ont ainsi consommé 6,5 tonnes de fruits et légumes, 1,7 tonne de viande et 2,8 tonnes de produits laitiers.



Du nouveau pour le tri et la collecte des déchets



Le mot du Maire
ERIC ARRIGONI,
Vice-Président de
la CdC Médullienne en
charge de la gestion et la
valorisation des déchets

« Au 1^{er} janvier 2023, vos services de gestion et de valorisation des déchets évolueront : un nouveau marché de collecte entrera en vigueur ainsi que la nouvelle réglementation pour harmoniser les consignes de tri des déchets d'emballages au niveau national (Loi de Transition énergétique pour la croissance verte). Des enjeux et des changements qui nous engagent afin de réduire la quantité de déchets qui part à l'incinération avec les ordures ménagères, afin de recycler pour mieux préserver nos ressources naturelles et l'énergie, afin de moins polluer et agir pour le climat. Des gestes au quotidien, comme autant d'actes citoyens et éco-responsables. Nous avons eu l'occasion de vous présenter ces changements lors de plusieurs réunions publiques en novembre et décembre. »

LE TRI SE SIMPLIFIE : TRIONS PLUS ET PLUS SIMPLEMENT

Plus de doute à avoir : pots de yaourt ou autres en plastique (alimentaires ou cosmétiques), films, barquettes et sachets alimentaires, gourdes de compote, couvercles métalliques de bocaux, flacons et tubes de dentifrice, emballages de chocolat, collerettes, paquets de café, capsules métalliques de café ou de bouteilles, blisters de médicaments... **Ils se trient tous** : tous les emballages, qu'ils soient en plastique, en métal ou en carton.

OUI au bac de tri car les sacs de pré-collecte, c'est FINI !

Tous les emballages sans exception ainsi que les papiers et les journaux seront à déposer dans le bac de tri ou dans la borne d'apport volontaire au clapet jaune.

Pour les foyers collectés en porte à porte, c'est donc la fin des sacs de pré-collecte. Ils ne seront plus à utiliser puisque tous les emballages recyclables et les papiers seront à déposer en VRAC, séparés les uns des autres, sans sac dans le bac de tri, celui à couvercle jaune.

+ DE DÉCHETS TRIÉS = UN NOUVEAU CONTENANT + ADAPTÉ ?

Pour les foyers à partir de deux personnes, il est possible de commander un bac de tri plus gros dès maintenant. Ils seront livrés à domicile entre le 2 janvier et le 31 mars 2023 par la société Elise. Le volume attribué est fonction de la composition de chaque foyer et tient compte des préconisations de l'éco-organisme Citéo (qui met en place pour l'État l'extension des consignes de tri sur le territoire français).

DU NOUVEAU POUR LA COLLECTE EN PORTE À PORTE ?

La mise en œuvre opérationnelle des nouvelles consignes de tri et le commencement à la même date du nouveau marché public déléguant la collecte à Veolia font évoluer le service de

collecte en porte à porte, pour les particuliers, en deux temps :

- **Du 1^{er} janvier au 31 mars 2023**, pour permettre la distribution progressive des bacs de tri plus volumineux, la collecte des déchets recyclables aura lieu une fois par semaine, en même temps que le bac d'ordures ménagères.
- **À partir du 1^{er} avril 2023**, la collecte du bac de tri sera assurée une fois toutes les deux semaines, celle du bac d'ordures ménagères une fois par semaine.

Comment commander un bac de tri plus gros ? C'est simple :

- 7j/7 et 24h/24 en renseignant un formulaire sur www.cdcmédullienne.com (pas de justificatif à préparer)
- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h en téléphonant au 05 56 58 65 20.



COMMANDEZ DÈS AUJOURD'HUI VOTRE BAC + GROS

> WWW.CDCMEDULLIENNE.COM
> OU TEL. 05 56 58 65 20

De façon ponctuelle ou régulière, si vous avez quelques heures à donner par mois ou par semaine, ces associations recherchent des bonnes volontés pour les aider au niveau de la manutention et de la distribution. Pour tout renseignement ou pour vous porter volontaires, vous pouvez contacter le CCAS de Castelnaud de Médoc, par téléphone au 05 57 88 94 38 ou par mail : ccas@mairie-castelnaud-medoc.fr

Suivez l'actualité des nouveaux services déchets sur :

www.cdcmédullienne.com

[cdc.medullienne](https://www.facebook.com/cdc.medullienne)

[cdc_medullienne](https://www.instagram.com/cdc_medullienne)

Expression de la majorité

Il est l'heure de faire le bilan 2022 de l'action de vos élus de la majorité municipale. Cette année a été marquée par des événements qui ont impacté notre vie.

La crise économique liée au conflit en Ukraine et à l'inflation galopante notamment au niveau des énergies va impacter l'avancée de nos projets mais nous ne renoncerons pas à les mener à terme.

La première phase de l'aménagement du Parc des 2 Jalles, de son parking couvert de panneaux photovoltaïques et du pumtrack est achevée, une deuxième phase avec la construction du Hameau des Familles et l'aménagement de ses alentours est en cours. La Convention d'aménagement de bourg va nous permettre de repenser le centre de notre ville que ce soit au niveau aménagements, circulation, cheminements doux et accès pour les personnes à mobilité réduite. Nous serons assistés par un groupe citoyen composé d'administrés impliqués et motivés pour la construction du Castelnau de demain.

La rentrée scolaire s'est bien passée sur l'ensemble de nos trois groupes scolaires et vos élus travaillent en étroite collaboration avec les équipes enseignantes et les associations de parents d'élèves.

Le tissu associatif, que nous soutenons et encourageons, est riche dans sa diversité et dans sa qualité. Il est largement reconnu à l'extérieur du territoire castelnaudais.

Le programme d'activités culturelles et de loisirs permet à toutes et tous de se divertir dans des ambiances conviviales et festives. Le succès populaire est toujours au rendez-vous.

Vos élus de la majorité municipale ont tous été impliqués dans les opérations d'assistance aux victimes de l'incendie de Saumos et Sainte-Hélène tant sur les communes sinistrées que sur l'accueil des personnes évacuées.

Depuis le début du conflit, nous accueillons des familles de réfugiés de guerre ukrainiens.

La solidarité n'est pas un vain mot à Castelnau.

Nous faisons tout notre possible pour rendre notre belle ville la plus accueillante possible et restons toujours à votre écoute.

Expression de l'opposition

Mesdames, Messieurs,

Cette année 2022 aura été mouvementée : les incendies ravageant le pays et les forêts de notre département, les longues vagues de canicules successives subies particulièrement par les personnes les plus vulnérables, le climat politique mondial tendu et les conséquences économiques de la crise Covid... sont autant de faits marquants qui nous ont affectés et ont impacté la vie de nos foyers.

En ce qui concerne notre commune, Castelnau bouge, se transforme peu à peu, en bien ou en mal, à chacun d'en juger.

Les élus de l'opposition font face à une majorité municipale qui les informe au compte-gouttes et ne souhaite pas les inclure dans l'élaboration des projets menés au sein de la commune. Les commissions de "travail", au cours desquelles sont présentés des dossiers déjà ficelés, ne sont plus en réalité que des pré-conseils à huit-clos pour tenter d'éviter tout débat au cours des réunions publiques du conseil municipal.

Le nombre de bulletins municipaux a quant à lui été réduit à peu de chagrin. Ce manque, ou absence, de communication, soulève des inquiétudes et vous êtes nombreux à nous apostropher et nous écrire pour nous faire part de vos préoccupations.

Il est difficile, avec cette majorité, de savoir dans quelle direction avance notre commune. Nous avons donc demandé en novembre, conformément à l'article L2121-19 du CGCT, que se tienne, à l'occasion du conseil municipal du mois de décembre, un débat de politique générale.

En effet, vous avez porté à notre attention quelques points qui méritent d'être abordés et d'obtenir des réponses. Ce débat sera pour nous l'occasion d'éclaircir les zones d'ombre laissées par une majorité autosuffisante, sur les divers sujets intéressants et structurants notre commune.

Nous sommes et nous resterons à votre écoute, continuez à nous faire part de vos interrogations (oppositioncastelnau2020@gmail.com).

Prenez soin de vous, nous vous souhaitons le meilleur pour l'année 2023.

L'ensemble des élus de l'opposition municipale

Ce programme est susceptible d'évoluer selon l'actualité, la météo ou diverses raisons. Suivez l'évolution de la programmation des événements sur la page Facebook de la ville @Commune de Castelnau de Médoc ou sur l'application mobile Castelnau de Médoc.

► DÉCEMBRE 2022

17 & 18 DÉCEMBRE

Week-end cinéma

SAMEDI 17/12

15h | Yuku et la fleur de l'Himalaya
16h45 | Opération Père Noël
18h | Mascarade
20h30 | Black Panther :
Wakanda Forever

DIMANCHE 18/12

14h | Le royaume des étoiles
16h | Reste un peu
18h | Simone - Le voyage du siècle

Moulin des Jalles

4€ la séance



31 DÉCEMBRE

Réveillon de la St Sylvestre

du Comité des Fêtes
► 20h - Sur inscription

Moulin des Jalles



► JANVIER 2023

8 JANVIER

Cérémonie des vœux

► 11h

Moulin des Jalles

BELLE ET HEUREUSE ANNÉE



20 JANVIER

Escape Game spécial seniors

sur le sommeil
► 14h

Cabane aux Partages



21 JANVIER

Théâtre : "Une jeune fille à la patte"

Les inséparables du rire
► 20h30

Moulin des Jalles

Tarifs entrée :
Adultes : 10€ ; Couples : 15€
De 14 à 18 ans : 5€



29 JANVIER

Repas des aînés

► 12h

Moulin des Jalles Sur invitation



30 JANVIER

Don de sang

► 15h- 19h

Moulin des Jalles



Que faire cet hiver avec l'Office de Tourisme Médoc Plein Sud ? Profitez des activités de notre territoire !

Vous cherchez une activité avec ou sans enfants ? **Le Comptoir des Loisirs** vous informe. N'hésitez pas à contacter et les conseillers en séjour qui se feront un plaisir de vous présenter les professionnels alentour pour passer un bon moment !

► **Partir en excursion dans le vignoble** : partez à la découverte des domaines viticoles d'Avensan, Listrac et Moulis. Nos viticulteurs vous accueillent toute l'année pour des visites et dégustations.



► **Assister à un atelier découverte aux Grès Médocains** : découvrez cette fameuse entreprise Médocaine où l'on façonne l'argile depuis 4 générations. Visite de l'atelier et réalisation d'un objet en grès. Ateliers pendant les vacances scolaires sauf à Noël. Tarif : 12€ | 3 Route de Carcans 33480, Listrac-Médoc | 05 56 58 16 58.



► Tester le géocaching :

munissez-vous de votre smartphone et téléchargez l'application mobile gratuite qui vous propose de jouer à une chasse au trésor en plein air. Le but est de retrouver les caches géolocalisées dans un périmètre indiqué sur le GPS du téléphone. Partez à la conquête du Médoc en vous amusant !



CONTACT

05 64 31 07 77
ou 06 42 59 33 69
Retrouvez toutes les informations du territoire :
www.medocpleinsud.com

Afin d'être au courant de toutes les actualités, inscrivez-vous à la newsletter !

accueil@medocpleinsud.com

www.facebook.com/leporgeocean/

www.instagram.com/medocpleinsud/

AGENDA

Page détachable

Ce programme est susceptible d'évoluer selon l'actualité, la météo ou diverses raisons. Suivez l'évolution de la programmation des événements sur la page Facebook de la ville @Commune de Castelnau de Médoc ou sur l'application mobile Castelnau de Médoc.

► FÉVRIER 2023

4 & 5 FÉVRIER

Week-end cinéma
Programme à venir
Moulin des Jalles
4€ la séance

► MARS 2023

3 MARS

Loto
de l'APEIC
► 15h- 19h
Salle des Fêtes



10 - 12 MARS

Bourse aux vêtements
de Boomrang
Salle des fêtes



19 MARS

Cérémonie
Cessez le feu en Algérie
Monument aux Morts



23 MARS

Don de sang
► 15h- 19h
Moulin des Jalles



25 MARS

Fête du Printemps
► 10h- 17h
Jardins Familiaux



► AVRIL 2023

1^{ER} AVRIL

Carnaval & Fête foraine
► 15h- 19h
Dans Castelnau



9 AVRIL

Chasse aux oeufs
► 11h
Parc des deux Jalles



22 & 23 AVRIL

Week-end cinéma
Programme à venir
Moulin des Jalles
4€ la séance



30 AVRIL

Cérémonie d'hommage aux victimes de la Déportation
Monument aux Morts

► MAI 2023

3 MAI

Inauguration du parc des 2 jalles et ses aménagements
Programme à venir
Parc des deux jalles



8 MAI

Cérémonie
de commémoration de la victoire du 8 mai 1945
Monument aux Morts

12 - 14 MAI

Bric à Brac
de Boomrang
Salle des fêtes



13 & 14 MAI

Fête Franco Portugaise
programme à venir
Local du Comité des Fêtes



23 MAI

Don de sang
► 15h- 19h
Moulin des Jalles

27 MAI

Kid Party
de l'APEIC
Moulin des Jalles

► JUIN 2023

3 & 4 JUIN

Spectacle de Théâtre
de la SCAPA
Moulin des Jalles



4 JUIN

Vide grenier
du Comité des Fêtes
► 10h- 19h
Local du Comité des Fêtes

10 JUIN

Concert
de la Scapa
Église St Jacques

10 & 11 JUIN

Festival Ludique en Médoc
Aper Jacta Est
Moulin des Jalles



17, 18 & 24 JUIN

Spectacles de danse
de la SCAPA
Moulin des Jalles

21 JUIN

Fête de la musique
Programme à venir

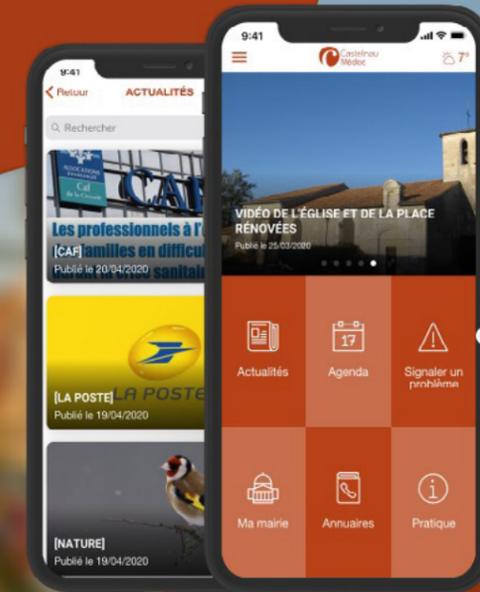


25 JUIN

Concert amplifié de batterie
de la SCAPA
Moulin des Jalles

Téléchargez l'application mobile de Castelnau de Médoc !

Castelnau Médoc

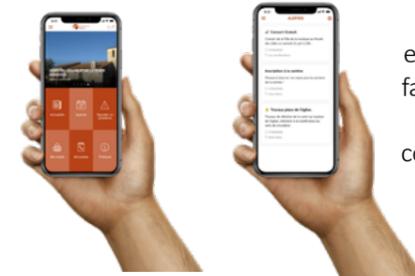


Actualités
Événements
Infos pratiques
Signaler un problème
Alertes
et bien d'autres !

Disponible gratuitement sur



Téléchargez gratuitement l'application mobile Castelnau de Médoc sur l'App Store ou Google Play et retrouvez toutes les informations relatives à votre commune ! Activez les notifications et soyez prévenus en temps réel des actualités sur votre smartphone.



Si vous constatez des erreurs ou modifications à faire sur l'application, vous pouvez écrire au service communication à l'adresse communication@mairie-castelnau-medoc.fr

Suivez l'actualité sur Facebook @Commune de Castelnau de Médoc

20 rue du Château - 33 480 Castelnau de Médoc
Tél. 05 56 58 21 50 / Fax 05 56 58 18 10
contact@mairie-castelnau-medoc.fr
www.mairie-castelnau-medoc.fr

La première coopérative d'audioprothésistes indépendants de France

Profitez des dernières innovations d'aides auditives. Performantes, discrètes, rechargeables, connectées...elles permettent de réentendre les sons du quotidien.

Essai gratuit pendant 1 mois sur prescription médicale
Test auditif préventif gratuit

Marie QUINETTE - Audioprothésiste D.E
CASTELNAU - DE - MEDOC
90, avenue de Gambetta
05 56 49 32 86

Retrouvez-nous aussi : 30, cours du Général de Gaulle 33340 LESPARRÉ 05 56 73 74 29
87A, avenue de Souillac 33320 LE TAILLAN MEDOC 05 56 98 25 63

Belle et heureuse année

Rendez-vous à la
Cérémonie des Vœux
le 8 janvier 2023
à 11h
au Moulin des Jalles

et joyeuses fêtes !